



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-22905>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-22905**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Petit-Quevilly

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21760498200017

Ville : PETIT-QUEVILLY

Code postal : 76140

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1789390>

Identifiant interne de la consultation : 26MPQ05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme Aubert

Numéro de téléphone du contact : +33 235637531

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Dc1 Formulaire Dc2 : Dc2 Inscription à un registre professionnel pertinent : Habilitation Préfectorale prévue à l'article L.2223-23 du Cgct
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Autres exigences économiques ou financières : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Autres exigences économiques ou financières : Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail Effectif moyen annuel
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références sur des travaux spécifiés Outils, usines ou équipements techniques

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 10/04/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : Valeur technique : 30% Performances en matière de protection de l'environnement : 10% Prix des prestations : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : REPRISE DES CONCESSIONS FUNERAIRES ET DE TERRAINS COMMUNS DANS LE CIMETIERE DE LA VILLE DE PETIT QUEVILLY

Code CPV principal - Descripteur principal : 45215400

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la reprise de concessions funéraires et de terrains communs dans le cimetière communal de la Ville de Petit-Quevilly, localisé rue de Stalingrad. Par concession funéraire, le pouvoir adjudicateur vise les caveaux, les pleines terres et les chapelles. Afin de réhabiliter les emplacements, les travaux consistent dans: - La dépose des monuments et leur réhabilitation, la casse et la dépose des semelles, le creusement des emplacements, l'évacuation des gravats, le remblaiement des fosses et la remise à niveau du sol. - L'exhumation des corps et le placement des restes mortels dans un reliquaire et leur mise dans l'ossuaire ou crémation

Lieu principal d'exécution du marché : place Henri Barbusse 76140 - PETIT-QUEVILLY

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Il n'est pas prévu de décomposition en lots

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2026